NOVERKA CONSEIL

Politique de Dons & Commandites

Contexte

Depuis plusieurs années, **Noverka Conseil s'associe à diverses levées de fonds et associations caritatives dans le but de redonner à la communauté.**

Nous sommes sollicités par de nombreuses demandes de dons et commandites et **nous souhaitons répondre de façon cohérente, en lien avec nos objectifs et valeurs d'entreprise.**

Afin d'assurer une gestion saine et transparente, **Noverka Conseil s'est doté d'une politique encadrant l'octroi de dons et commandites.**

Objectifs généraux

Apporter un support financier aux organismes dont les projets sont compatibles avec les valeurs de Noverka Conseil

Démontrer que Noverka Conseil est impliqué dans la communauté et agit en tant que bon citoyen corporatif

Supporter nos clients actuels et potentiels dans leurs initiatives caritatives et accroître notre visibilité auprès d'eux

Définitions

Commandite : *Somme d'argent ou service accordé à un groupe ou organisme satisfaisant aux critères, en vue de permettre la réalisation d'un projet ou d'une activité avec la promesse, en contrepartie, d'une visibilité appropriée et d'un accès au potentiel d'exploitation d'affaires associé à cette activité.*

Don : *Aide financière, matérielle ou de services accordés à un groupe ou organisme satisfaisant aux critères, sans autre visée publicitaire que celle de voir Noverka Conseil reconnu comme « donateur ».*

Priorisation des enjeux sociaux

Nous souhaitons que les activités menées dans le cadre de notre politique de dons et commandites se traduisent par des changements positifs et durables.

Dans un objectif de continuité, nous souhaitons contribuer à la **création de richesse collective de manière à susciter l'engagement envers un développement durable dans la société.**

Nous visons ainsi à maximiser notre impact en concentrant nos efforts sur un changement social voulu, précis, et répondant à un besoin réel. En fonction de nos objectifs généraux, nous priorisons deux enjeux sociaux :

Éducation

Nous soutenons des organismes qui :

Contribuent au développement de l'éducation, de l'alphabétisation, ou qui favorisent la formation et le développement des connaissances.

Maintiennent des programmes d'accès au savoir qui préparent la relève aux emplois de l'avenir.

La relève

Nous soutenons des organismes qui :

Favorisent le raccrochage scolaire, l'éducation supérieure, la formation, les stages, l'accès à l'emploi et à l'égalité des chances, et qui préparent la future génération de travailleurs.

Aident et accompagnent les enfants et adolescents dans leur développement personnel et éducatif, que ce soit pour améliorer une situation de précarité, ou pour mieux les positionner à devenir les adultes de demain

Critères de base

Critères d'acceptation

- Chaque demande de dons et commandites doit être accompagnée du programme de visibilité pour Noverka Conseil.
- L'implication de Noverka Conseil doit permettre d'atteindre nos objectifs généraux en termes de dons et commandites.
- L'organisme ou évènement doit respecter les conditions suivantes :

Être un OBNL, institution, coopérative ou association à but non lucratif

Démontrer une capacité d'existence à moyen terme

Exercer ses activités sur le territoire desservi par Noverka Conseil

Présenter un projet défini pour lequel il sollicite l'appui de Noverka Conseil

Démontrer les bienfaits durables de l'activité soutenue et le nombre de personnes rejointes

Préconiser les valeurs sociales et humaines dans leurs interventions dans la communauté

Nonobstant les conditions d'acceptation ci-dessus, afin de favoriser l'action bénévole de ses employés, Noverka Conseil pourra octroyer un montant maximal de 300$ à un organisme référé par un ou des employés permanents de Noverka Conseil, à la condition qu'un ou plusieurs de ces employés y soient impliqués bénévolement sur une base régulière.

Demandes non admissibles

- Le montant demandé est utilisé à des fins de subventions salariales ;
- Le montant demandé sert à défrayer des dépenses d'opérations courantes (locaux, électricité, etc.) et les activités normales de l'organisme ;
- À caractère politique, associée à un groupe de pression ou à un groupe religieux, de nature controversée ou farfelue ;
- Les voyages / excursions et les activités ayant lieu à l'extérieur du Canada ;
- Les demandes individuelles, ou de nature personnelle et privée.

NOVERKA CONSEIL